



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8»—
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4»—
Trois mois . . . » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. I RUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz
Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs

Spécialité :
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
E boulevard de la Gare

Serre 35 a CERCLE OUVRIER 35 a Serre

Ancienne Synagogue
Consommations de premier choix
— Excellents vins —
Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRIZZ COURVOISIER, 4

La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES

Chaux-de-Fonds
Tissu : en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour H. mmes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainage: Au GAGNE PETIT Soieries

6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE NOTZ Denrées coloniales. Vins

et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10

Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville

Boucherie — Charcuterie

Magasins du Prii temps, J.-H. Matile

Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères

BIÈRE, façon
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

MEMENTO

Cercle ouvrier: Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir: de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.
La Ménagère. — Distribution des marchan-
dis: chaque samedi, de 8 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.
L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.
Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.
Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.
Le Cygne, groupe d'épau n°. Encasement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.
Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

Bonne Année

A l'occasion du Nouvel-An
nous présentons
à tous nos collaborateurs, abonnés et lecteurs
nos meilleurs vœux.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION.

AVIS

Le premier numéro de *La Sentinelle* pa-
raitra le 5 janvier.

Diverses modifications, spécialement
dans notre service de distribution, ne nous
permettent pas de faire paraître *La Senti-
nelle* — comme nous l'aurions voulu — jeudi
3 janvier.

A partir de samedi 5 janvier, tous nos
abonnés de La Chaux-de-Fonds recevront,
le soir même, par la poste, leur numéro.

Cette mesure, qui est de nature à assurer
plus de régularité dans le service de distri-
bution, nous est imposée à la suite des
nombreuses plaintes qui nous sont parve-
nues dans le courant de l'année, par suite
de l'irrégularité de divers porteurs.

Nous n'en recommandons pas moins
ceux-ci à la générosité de nos abonnés.

L'Administration.

Nos Feuilletons

Avec le premier numéro de l'année 1901,
nous commencerons la publication de

Mon oncle Benjamin

roman social
par CLAUDE TILLIER

Cette œuvre, inconnue de la génération
actuelle, est l'un des chefs-d'œuvre les plus
remarquables de la littérature dite sociale.

Dans un langage simple, mais s'élevant
souvent jusqu'à la hauteur de la plus su-
perbe éloquence, Claude Tillier y fait le
procès des vices de son temps, — qui sont
ceux du nôtre, — combat l'hypocrisie, le
mensonge et livre une guerre acharnée aux
préjugés.

En ces temps de mûmerie et de snobisme
à outrance, la bonne et naturelle philoso-
phie qui se dégage de l'œuvre maitresse de
Claude Tillier sera lue avec fruit.

Lire dans le premier numéro de l'année
prochaine

Mon oncle Benjamin

qui est une énergique et une vibrante
protestation contre les exagérations piétis-
tes, les macérations et les jeûnes et un
superbe plaidoyer en faveur de la liberté et
de l'égalité.

Pharmacie d'office

M. BOURQUIN
Rue Léopold Robert 39

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes
jusqu'à midi.

L'Actualité

Grotesque et répugnant

En ouvrant le *National suisse* d'hier soir,
nous y avons trouvé l'entrefilet suivant :

Un peu de modestie, s. v. p. — Le
grotesque et répugnant personnage qui rédige la
Sentinelle ne se croit pas seulement l'unique
champion de justice et de vérité. Il se considère
encore comme le plus distingué des écrivains et
le plus brillant des journalistes, et il accable de
son mépris les « piétres écrivailleurs » ses confrè-
res, à la prose « terne » et « incolore ».

Quand on a réussi à discréditer un journal au
point de le réduire à la mendicité, il semble cepen-
dant qu'un peu de modestie ne serait pas dé-
placée.

Nous ne voudrions pas attacher plus
d'importance qu'il ne convient à ce jet de
bave qui ne nous atteint pas et qui ne sau-
rait nous salir.

Cependant il nous paraît que le moment
est venu de régler compte avec le rédacteur
du *National*, cette grenouille qui, à force
de s'enfler et plus heureuse que celle de la
fable, finirait par devenir complètement
bœuf.

* * *

Voyons, mon cher confrère, réfléchis-
sons un peu.

Vous êtes, je veux l'admettre avec vous,
un des plus brillants spécimens de la race
humaine. Beau comme Antinoüs, fort com-
me Milon de Crotone, vous réunissez en
vous toutes les splendeurs. Le sceau du
génie a marqué votre front. Sans recourir
à l'art des chanteurs à transformation, vous
pouvez être à volonté Raphaël, Napoléon,
Musset... Vous êtes la beauté, la force, la
grâce, la science, le génie.

Semblable à Pétrone de la Rome déca-
dente, vous êtes, pour tout dire, l'arbitre
de toutes les élégances physiques, intel-
lectuelles et morales.

Oh! vous avez bien raison de vous écrier
en parlant de nous, avec ce ton de suprême
distinction et cette superbe qui vous fe-
raient reconnaître immédiatement pour un
personnage de marque : Pauvres gens!

Hélas! oui, pauvres gens que nous som-
mes, nous nous inclinons modestement de-
vant une supériorité aussi indiscutable que
la vôtre.

Cependant....

Avec des qualités aussi exceptionnelles
que celles dont vous êtes doué, pourquoi
vous résigner à plagier autrui ou à jouer
sans cesse les sous ordre?

Oui, je le sais, l'ombre de Numa Droz
hante votre couche!

A votre âge, Numa Droz n'aurait pas
laissé à M. Quartier-la-Tente l'honneur
d'une rénovation scolaire ou tout au moins
aurait pris corps à corps le projet de code
scolaire et aurait opposé théorie à théorie,
idéal à idéal, au lieu de se réfugier dans
de mesquines critiques et dans de miséra-
bles arguties.

Quand le directeur de l'instruction publi-
que eût développé son superbe programme,
vos amis attendaient de vous, — qui passiez

pour avoir pioché ce projet et qui aviez
consacré une dizaine d'articles à son éreintement — un discours quelque peu élevé.

Et lorsqu'ils vous ont entendu, insuffisant
rhéteur, incapable d'aucun élan, terré dans
votre ornière, semblable à une taupe qui
hurlerait à l'aigle s'élevant dans la nue
ensoleillée, alors ce ne fut qu'un cri :

— Grotesque! Grotesque!

Voyons! les oreilles ne vous sonnent-
elles pas quand vous vous rappelez ce début
oratoire, ce début qui devait vous classer
parmi les ministrables et qui a démontré
à vos amis eux-mêmes le peu que vous
valiez.

Mettez-le dans la balance
C'est bien léger, c'est bien léger.

Vous faut-il un autre souvenir?
C'est devant le Tribunal correctionnel
d'arrondissement assisté du Jury.

On vous accuse de calomnie.
Que répondez-vous? Que savez-vous ré-
pondre?

Vous aviez dans votre journal appelé de
tous vos vœux ce procès. Vous faisiez le
bravache et le matamore dans le *National*
tapant du pied et semblant disposé à ne pas
reculer d'une semelle.

Et quand le grand jour de l'audience est
là; lorsqu'on vous demande si vous endos-
sez la responsabilité de cet article (Allons!
est-ce que le rouge de la honte ne vous
monte pas au front?) vous reculez piteuse-
ment et dans une honteuse cacade, vous
dites :

— Je n'ai fait qu'écrire ce qu'on m'avait
dicté, j'étais un commis en quelque sorte.

Et cela une centaine de personnes l'ont
entendu qui pourront vous jeter au visage
cette épithète :

Grotesque! Grotesque!

* * *

Vous nous appelez *répugnant* personnage.
Mais vous ne savez donc pas que le mé-
pris des gens de votre sorte honore.

Les chacals et les corbeaux ne se com-
plaisent que dans le voisinage de la charo-
gne. Tout ce qui est vivant et sain leur ré-
pugne. C'est à ce titre, sans doute, que nous
vous paraissions *répugnant*, n'est-ce pas M.
le rédacteur du *National Suisse*?

Voulez-vous que nous vous disions ce
qui est réellement *répugnant*.

C'est l'être qui se croit et qui se proclame
intelligent et libre et qui, par simple but
de lucre, pour avoir une vie tranquille, un
gagne pain facile, consent à se faire le do-
mestique d'un Comité de rédaction et à ab-
diquer toute indépendance.

C'est le valet de plume qui, ayant déposé
au vestiaire sa dignité, écrit sur commande
tout ce qu'on lui impose d'écrire, que ce
soit en désaccord ou non avec ses convic-
tions et ses sentiments.

C'est le vil flagorneur, c'est l'abject adu-
lateur qui tresse des couronnes aux puis-
sants du jour, les fait passer pour des grands
hommes, s'aplaventrit devant eux, s'ex-
tasia à leur moindre geste, crie « sublime »
quand ils rotent ou lorsqu'ils poussent un
« ouf... »

C'est le piéteur de cadavres, c'est le lâche qui ne s'attaque qu'aux petits, qu'aux faibles, qu'aux opprimés, qu'à ceux que la vie mauvaise a terrassés, qu'à ceux qui sont à bout de force...

Le méprisable et le répugant personnage, en un mot, Monsieur le rédacteur du *National*, vous n'avez qu'à le contempler dans votre miroir... C'est vous!

* * *

Deux mots pour finir.

Le *National* nous accuse d'avoir discrété à ce point la *Sentinelle* que nous l'avons dit-il, réduite à la mendicité.

C'est la misère qui se f... de la pauvreté.

Quand le fonds de réserve du *National* sera épuisé, le rédacteur du *National* pourra vraisemblablement tirer la langue. Nous n'avons jamais eu la veine de pouvoir vivre d'un fonds, prélevé sur la charité des membres de notre parti.

Il est avéré par contre que c'est grâce à nous que depuis deux ans la *Sentinelle* a pu subsister.

C'est encore ce qui nous distingue du rédacteur du *National* qui vit grasement de ce journal, comme un pou sur une rogne.

Le jour où le rédacteur du *National* lâcherait sa peu enviable fonction, il n'y aurait rien de changé à ce journal. Il n'y aurait qu'un commis de moins.

A ceux qui ne sont pas poussés par un sentiment de haine ou de basse envie, de dire s'il en serait de même le jour où le rédacteur de la *Sentinelle* quitterait son poste de combat?

AV. B.

La Suisse socialiste

Comment ils les ménagent. — C'est une vérité vieille comme plusieurs vieilles lunes que radicaux et conservateurs marchent bras-dessus bras-dessous et ne déçoivent pas de se faire des mamours ou de s'épargner les uns les autres.

En voici une preuve :

Le *Confédéré* s'est livré à une petite statistique des députés aux Chambres. Par ce temps de recensement, c'était indiqué. Il nous a donc cité les vénérables par rang d'âge, ceux dont s'enorgueillit la patrie, dit sans broncher le rédacteur du *National suisse*, qui se croit de taille à pénétrer un jour ou l'autre dans l'une ou l'autre des Chambres et probablement d'y jouer le Numa Droz.

Le *National* cite le *Confédéré* comme suit : « La grande majorité des députés au Conseil national se trouvent dans l'âge

moyen de 40 à 60 ans, nés entre 1840 et 1855. C'est dans ces rangs que nous trouvons les orateurs de marque, les combattifs ; voici M. Favon, avec sa chevelure bouclée d'argent (1843), à côté de M. Vincent (1850), de M. Ador, le leader du Centre (1845) ; de M. Théraulaz (1840), proche de M. Fonjallaz tout grisonnant (1853), de M. de Meuron (1851), un orateur de tempérament, du colonel Secretan (1848). A l'autre extrémité de la salle, il y a le groupe tessinois, avec MM. Borrella (1845) et Manzoni (1847), pendant que Neuchâtel nous donne MM. Jeanhenry (1845), M. Martin, déjà plus âgé (1838), et M. Calame-Colin (1852). »

Or, le *Confédéré* a écrit : et M. Calame-Colin (1852), qui n'amuse pas les Chambres.

On était en droit de s'étonner que M. Calame-Colin fût placé au rang des orateurs de marque, des combattifs. Le rédacteur du *National*, dans son désir de lécher les bottes de tout ce qui a influence, puissance, crédit, argent, a supprimé l'observation très franche et très justifiée du *Confédéré*.

Et c'est nous qu'on accuse d'être les Pharisien!

Le National et le Genevois. — Le grincheux rédacteur du *National* n'a pas de chance. Le voilà-t-il pas qui se fait remoucher — oh! bien gentiment — par le *Genevois*.

Voici ce que lui dit paternellement le *Genevois* dans son numéro d'aujourd'hui :

« Le *National Suisse* eût été mieux inspiré en exécutant sa retraite d'une façon plus franche et moins maussade.

Ses explications embarrassées ne tromperont personne ; il a commis, chacun l'a senti et nous en avons eu de nombreux échos, un acte de malveillance parfaitement injustifié envers M. Ruffly.

Dans l'entrefilet qui précède, cette malveillance éclate avec une clarté nouvelle ; il a jugé invraisemblable que M. Ruffly ait postulé le poste de divisionnaire, non que l'ancien président de la Confédération ne soit un homme correct et délicat, mais parce qu'il est incapable!!

Si le *National* traite ainsi ses amis, il y a tout avantage à être de ses ennemis ; il n'a jamais rien dit d'aussi gratuitement déshonorant à personne. »

Le *Genevois* constate que le *National* cause une joie réelle au *Journal de Genève*. Et il conclut comme suit :

« Si le *National* n'est pas de notre avis, c'est que nous différons avec lui sur la façon d'accomplir son devoir comme sur celle de prendre son plaisir. »

Certes oui, ils diffèrent à ce point d'être absolument dissemblables.

Une proposition folâtre. — Nous lisons dans le *Neuchâtelois* :

On connaît l'histoire de l'incendiaire de Herrliberg, qui, par vengeance, a mis le feu, dans la même nuit, à une bonne demi-douzaine de granges et a jeté la terreur dans la bourgade zurichoise. Hirzel, le criminel, était ivre ; entre deux allumettes, il allait prendre un verre, et, sa sinistre be-

soigne accomplie, il s'en alla béatement cuver son vin dans son lit. M. Repond qui raconte l'odyssée de Hirzel, prétend que ce n'est pas un monstre, mais simplement « la victime d'un vice auquel le public et les autorités témoignent les plus grands ménagements. » Et les auteurs responsables du drame de Herrliberg ne seraient autres que les cantons qui « détournent systématiquement la dime de l'acool de sa destination spéciale », et les chambres fédérales qui assistent « impassibles, complaisantes même, à cette flagrante et quotidienne violation de la Constitution fédérale. »

Faire remonter si haut la responsabilité des actes criminels de Hirzel, c'est évidemment exagéré, et je ne vois guère que, dans les cantons — il y en a — où l'on consacre scrupuleusement le dixième de la recette de l'acool à la lutte contre l'alcoolisme, les ivrognes aient disparu. Il faudrait savoir examiner et discuter, ce n'est pas précisément ce que je m'étais donné comme programme aujourd'hui, et j'ai préambulé un peu bien longuement pour en arriver à mon sujet, qui est celui-ci :

M. Repond, dans sa haute sagesse et sa manie de régenter, éprouve le besoin, après avoir fait les constatations que nous venons de dire, de donner un bon conseil. Qu'on en juge! Il écrit :

« Dans Herrliberg qui flambait, il aurait fallu afficher et faire lire à la lueur de l'incendie ces mots de la constitution fédérale : Les cantons sont tenus d'employer au moins 10% des recettes du monopole de l'alcool à combattre l'alcoolisme dans ses causes et dans ses effets. »

Eh bien! là, franchement, j'ai trouvé l'idée délicieuse et j'en tirais même un brin si la chose qui motive la proposition n'était si triste. Voyez-vous l'autorité communale de Herrliberg faisant préparer des affiches en prévision de l'incendie allumé par Hirzel et la garde-policie placardant aux bons endroits, en pleine lumière des flammes dévorant les granges : « Les cantons sont tenus, etc. » Ça rappelle furieusement la fameuse ordonnance du maire décrétant qu'en cas d'incendie les pompiers seraient convoqués deux heures à l'avance.

On prétend que c'est le bon vin qui réjouit le cœur de l'homme ; il faut croire que ce n'est point là une vérité absolue ; en tous cas, M. Repond n'a pas besoin de ce stimulant pour être facétieux.

Salaires faméliques en Suisse. — L'*Ostschweiz* vient de publier sur les salaires que reçoivent les ouvrières, en certaines contrées de la Suisse, des faits vraiment incroyables.

Un magasin paie, pour la couture d'un jupon, c'est-à-dire pour son entière confection, 20 centimes! Pour cette somme (!) l'ouvrière doit encore fournir le fil.

La façon, coupe et couture, de chemises en couleur, pour homme, rapporte à l'ouvrière 45 centimes! Une blouse, simple, mais jolie, pour dame, revient au marchand à 1 fr. 70. Sur ce prix, la couturière doit fournir l'étoffe qui lui coûte en moyenne 1 fr. 20, le fil et le travail...

canique. En l'apercevant s'étendre comme une ombre grise le long d'une allée au Jardin-des-Plantes, la tête couverte d'une vieille casquette flasque, tenant à peine sa canne à pomme d'ivoire jauni dans sa main, laissant flotter les pans flétris de sa redingote qui cachait mal une culotte presque vide, et des jambes en bas bleus qui flageolaient comme celle d'un homme ivre, montrant son gilet blanc sale et son jabot de grosse mousseline recroquevillée qui s'unissait imparfaitement à sa cravate cordée autour de son cou de dindon, bien des gens se demandaient si cette ombre chinoise appartenait à la race audacieuse des fils de Japhet qui papillonnent sur le boulevard Italien. Quel travail avait pu le ratatiner ainsi? Quelle passion avait bistré sa face bulbeuse, qui, dessinée en caricature, aurait paru hors du vrai? Ce qu'il avait été? mais peut-être avait-il été employé au ministère de la Justice, dans le bureau où les exécuteurs des hautes-œuvres envoient leurs mémoires de frais, le compte des fournitures de voiles noirs pour les parricides, de son pour les paniers, de ficelle pour les couteaux. Peut-être avait-il été receveur à la porte d'un abattoir, ou sous-inspecteur de salubrité. Enfin, cet homme semblait avoir été l'un des ânes de notre grand moulin social, l'un de ces Ratsos parisiens qui ne connaissent même pas leurs Bertrands, quelque pivot sur lequel avaient tourné les infortunes ou les saletés publiques, enfin l'un de ces hommes dont nous disons, en les voyant : *Il en faut pourtant comme ça*. Le beau Paris ignore ces figures blêmes de souffrances morales ou physiques. Mais Paris est un véritable océan. Jetez-y la sonde, vous n'en connaîtrez jamais la pro-

Ce n'est pas assez pour vivre, et trop pour mourir de faim. Et pourquoi se plaindre quand on n'en meurt pas?

D'après le *Volksrecht*, à Winterthur, les femmes qui travaillent chez elles ne sont guère mieux rétribuées. La plupart, quel que soit leur genre de travail, ne gagnent en moyenne que 90 centimes par jour. Même le salaire des ouvrières de fabriques y est des plus modiques, il varie entre 1 fr. 50 et 1 fr. 80 par jour. Et tout est cher, très cher ; les vivres et le loyer. Pauvres femmes, quand cessera-t-on de vous exploiter pareillement? demande un journal suisse.

Quand? Lorsque vous aurez l'énergie suffisante pour vous constituer en syndicat, pour encourager vos pères, vos maris vos frères, tous ceux sur lesquels vous avez une influence quelconque, à faire partie d'un syndicat.

Tant et aussi longtemps que vous ne rechercherez pas dans l'association un remède à vos maux, vous serez cruellement exploitées.

Mais ce n'est pas le tout que de les plaindre et de leur donner des conseils.

Nous demandons à la société qui a pour but d'empêcher la prostitution si elle ne pense pas qu'elle a là un champ d'activité tout tracé.

Elle aurait sans doute beaucoup moins à s'occuper du relèvement des femmes soi-disant tombées, si elle s'occupait un peu plus du relèvement de leurs salaires.

LE TOUR DU MONDE

ANGLETERRE

Un article sensationnel. — Voici un membre de l'aristocratie, et surtout un membre de l'aristocratie anglaise, qui s'élève contre la « gangrène de l'argent » contre l'effet dissolvant de la ploutocratie, et cherche dans l'influence de la démocratie l'unique salut pour régénérer l'Etat et sauver la race de son pays. C'est un fait assez rare pour qu'il mérite d'être mentionné. Lord Charles Beresford vient de publier à ce sujet un article duquel nous extrayons les passages suivants :

« Dans la mère patrie (en Angleterre), la corruption de l'argent exerce des ravages effroyables dans tous les rangs de la société. Aux Etats-Unis, il y a des signes précurseurs d'un mouvement analogue. Des deux côtés de l'Atlantique, le ploutocrate gagne chaque jour en puissance et le démocrate risque d'être écrasé sous le talon d'un tyran mille fois pire qu'un roi recouvert de pourpre ou qu'un ecclésiastique ayant à sa disposition les foudres du pouvoir temporel.

La société anglaise est rongée par le chancre de l'argent. De la base au sommet l'arbre est pourri. Les plus immoraux posent devant le public comme étant les plus philanthropes. La beauté est l'esclave de l'or, et l'intelligence conduite par la beauté danse aux sons des violons accordés par la ploutocratie.

Parcourez-le, décrivez-le? quelque soin que vous mettiez à le parcourir, à le décrire ; quelque nombreux et intéressés que soient les explorateurs de cette mer, il s'y rencontrera toujours un lieu vierge, un autre inconnu, des fleurs, des perles, des monstres, quelque chose d'inouï, oublié par les plongeurs littéraires. La Maison Vauquer est une de ces monstruositéscurieuses.

Deux figures y formaient un contraste frappant avec la masse des pensionnaires et des habitués. Quoique mademoiselle Victorine Taillefer eût une blancheur malade semblable à celle des jeunes filles atteintes de chlorose, et qu'elle se rattachât à la souffrance générale qui faisait le fond de ce tableau, par une tristesse habituelle, par une contenance gênée, par un air pauvre et grêle, néanmoins son visage n'était pas vieux, ses mouvements et sa voix étaient agiles. Ce jeune malheur ressemblait à un arbuste aux feuilles jaunies, fraîchement planté dans un terrain contraire. Sa physiologie roussâtre, ses cheveux d'un blond fauve, sa taille trop mince exprimaient cette grâce que les poètes modernes trouvaient aux statuettes du Moyen-Age. Ses yeux gris mélangés de noir exprimaient une douceur, une résignation chrétiennes. Ses vêtements simples, peu coûteux, trahissaient des formes jeunes. Elle était jolie par juxtaposition. Heureuse, elle eût été ravissante : le bonheur est la poésie des femmes, comme la toilette en est le fard.

(A suivre.)

4 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

Ce bon marché, qui ne se rencontre que dans le faubourg Saint-Marcel, entre la Bourbe et la Salpêtrière, et auquel madame Couture faisait seule exception, annonçait que ses pensionnaires devaient être sous le poids de malheurs plus ou moins apparents. Aussi le spectacle désolant que présentait l'intérieur de cette maison se répétait-il dans le costume de ses habitués, également délabrés. Les hommes portaient des redingotes dont la couleur était devenue problématique, des chaussures comme il s'en jette au coin des bornes dans les quartiers élégants, du linge élimé, des vêtements qui n'avaient plus que l'âme. Les femmes avaient des robes passées, reteintes, déteintes, de vieilles dentelles racommodées, des gants glacés par l'usage, des collerettes toujours rousses et des fichus éraillés. Si tels étaient les habits, presque tous montraient des corps solidement charpentés, des constitutions qui avaient résisté aux tempêtes de la vie, des faces froides, dures, effacées comme celles des écus démonétisés. Les bouches flétries étaient ar-

Reproduction interdite.

Monsieur Poiret était une espèce de mé-



C'est là le danger que court la race anglo-saxonne. La mer qui menace de l'engloutir n'est pas formée des flots furieux des races latines, mais de vers rongeurs que cette race porte en son propre cœur, et de l'indolence, de l'immoralité luxuriante, du manque de courage moral dont ces vers laissent derrière eux le germe. Le danger qui a menacé dans le passé Babylone, Carthage, Athènes, Rome et un grand nombre d'autres nations puissantes et de races florissantes, menace maintenant la race à laquelle nous appartenons.

On voit, par ces lignes, que lord Beresford attaque l'ennemi de front et avec énergie. Voulant sauver sa race de la gangrène qui la ronge, il ne voit que la démocratie capable de le faire. Que diront ses pairs ?

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Monsieur le Rédacteur,

Grande a été ma surprise en lisant le compte-rendu des séances du Conseil communal de Neuchâtel. Voilà la ville de Neuchâtel qui n'est plus d'accord sur la morale neuchâteloise et cependant c'est Neuchâtel qui affiche volontiers par son organe de vieille tradition *La Suisse libérale* à chaque instant un sens moral, une morale o là là !

— M. Jacot, membre du dit conseil professait une morale avec applaudissements. M. Philippe Godet en avait une autre aussi avec quelques applaudissements. Les deux orateurs s'apostrophant en se félicitant d'avoir une autre morale bien différente de celle de son honorable contradicteur. Il nous semble que cette morale toute neuchâteloise, qui consiste à insulter son prochain en son nom, il nous semble, disons nous, que cette morale neuchâteloise est bien malade. Je gagerais que si l'on envoyait la morale neuchâteloise en observation auprès d'un célèbre charlatan de médecin-alieniste, il trouverait sans peine que son père à la morale était un ivrogne, tandis que sa mère avait un long nez, tares mentales par excellence et il découvrirait sans peine que notre morale neuchâteloise occasionnant tellement de tribulations aux conseillers et causant même des procès nombreux, est atteinte de folie querelleuse. Il lui conseillerait aussi à cette même morale, déclarée par lui irresponsable, de quitter le pays de Neuchâtel pour aller s'établir ailleurs. Dans quel siècle vivons-nous, horreur !

Jamais nous n'avons vu pareil abus de rhétorique sur la morale comme ces temps et plus on va en avant plus la morale se différencie à ce point que chaque Neuchâtelois aura bientôt sa morale à lui.

D'où nous vient donc cette poussée de bigotisme, de jésuiterie, de mômeerie phraseuse que notre canton étale sans vergogne avec un parfait ridicule aux yeux des autres confédérés qui nous reprochent de négliger la chose essentielle pour s'acharner sur les détails. Serait-ce une influence néfaste des missions internes. Qu'en dira *La Suisse libérale*.

O justice, ô morale, que de crimes et d'infamies l'on commet en ton nom. En tous cas, Neuchâtel vient d'ériger en dogmes

pour le canton deux espèces de morale, la morale Jacot et la morale Godet. Ceci est à retenir.

Tout à vous, Monsieur le rédacteur.

UN ABONNÉ.

P.-S. — Monsieur Calame, procureur, membre du même conseil, ne s'est pas prononcé sur la morale, en cette mémorable séance, serait-ce parce qu'il n'en connaît point ?

La vie locale

Fêtes de fin d'année

— Jules, où vas tu de ce pas ?

— Au Cercle Ouvrier, Serre 35 a. où se jouent les plus beaux matchs, viens tu avec moi, Emile ?

— Tiens, voilà une idée, mais oui, de grand cœur, car j'ai de la chance chaque fois. Et puis, c'est l'ami Arnold qui crie les numéros, on n'a pas de peine à le comprendre, hein !

— Allons-y donc, samedi soir 29, lundi, soir de Sylvestre et mardi 1^{er} janvier, dès 2 heures de l'après midi et surtout n'oublions pas de nous munir de gros paniers, car nombreuses sont les Quines !

(Communiqué.)

Commission politique. — Réunion de la Commission politique du Parti socialiste, vendredi 4 janvier 1901, à 8 1/2 heures du soir, au Cercle ouvrier.

Ordre du jour :

Décision définitive concernant l'avenir de la *Sentinelle*.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Le bureau.

Chemins de fer. — Dans le but de prévenir des accidents durant la grande circulation des fêtes du Nouvel-An, l'accès des quais de la gare de notre ville ne sera accordé qu'aux personnes munies de billets de chemin de fer. Cet accès s'effectuera par les salles d'attente et le buffet. La grille située à l'Est du bâtiment des voyageurs sera affectée exclusivement à la sortie des voyageurs arrivant.

Le public sera encore renseigné par des écriteaux placés à l'extérieur de la gare, sur les quais et dans les salles d'attente et du buffet.

(Communiqué.)

Théâtre. — Voici le programme que nous communique la Direction du Théâtre à l'occasion des fêtes du Nouvel-An :

Dimanche 30 décembre à 7 3/4 h. *Les Dragons de Villars*, opéra-comique en trois actes et *Tailleur pour dames*, comédie en trois actes.

Mardi 1^{er} janvier, à 2 heures de l'après-midi, matinée, *Les P'tites Michus*.

Mardi soir à 8 1/2 h. *Orphée aux enfers*.

Mercredi, matinée, *Les 28 jours de Clai-rette*.

Le soir à 8 1/2 h., *La Mascotte*.

Université populaire. — L'assemblée convoquée pour fonder une société de l'Université populaire, a adopté, avec quelques modifications, le projet de statuts élaborés par le Comité provisoire.

Un comité de 25 membres a été nommé et constituera prochainement son bureau.

Nous espérons pouvoir, dès le mois de janvier 1901, organiser quelques cours et conférences et réaliser, au moins en partie, le but inscrit dans l'article premier des statuts.

Des communications ultérieures tiendront la population au courant des décisions qui seront prises.

Salle de l'Évangélisation populaire. — Lundi 31 décembre 1900, soir de Sylvestre, dès 8 1/2 heures, salle de l'évangélisation populaire, rue Numa Droz n° 102, réunion publique avec thé, chant et musique, le tout gratuit.

Invitation cordiale à tous. Chacun doit se munir d'une tasse.

Les enfants pourront ne pas être admis. Le Comité.

Souvenir de la Fête fédérale de gymnastique.

— A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité d'organisation de la Fête fédérale de gymnastique rappelle au public qu'il dispose encore de quelques exemplaires en argent de la médaille officielle de fête ; on peut s'en procurer en s'adressant à M. Henri Wägeli, négociant, rue du Nord n° 115 à La Chaux-de-Fonds.

(Communiqué.)

Bienfaisance. — (Comm.) — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance en faveur de l'Orphelinat de jeunes garçons, la somme de 50 fr., produit de la vente de volumes du Centenaire de la Chaux-de-Fonds.

A cette occasion, l'achat de cet intéressant volume est tout spécialement recommandé aux personnes désireuses de faire œuvre de bienfaisance et de mettre sur la table de famille un livre que chacun consultera avec plaisir.

ÉTAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 28 décembre 1900

NAISSANCES

Pytel, Benjamin, fils de Laiser Itzek, colporteur, et de Gittel née Grabinski, russe.
Bellis, Ernest, fils de Louis-Alphonse, horloger, et de Bertha-Alvina née Wenger, française.
Mercier, Blanche-Emma, fille de Jules-Edouard, emboiteur, et de Louise-Mathilde née Daulte, française.
Gysin, Berthe-Lina, fille de Ernest, chauffeur au J.-N. et de Aline-Lina née Fête, bâloise.

MARIAGES CIVILS

Fricke, Oscar-Alcide, remonteur, argovien, et Hess, Louise, sage-femme, bernoise.
Nicolin, Cyrille, comptable, français et Robert Régine-Edmée, négociante, neuchâteloise.

Recensement au 1^{er} Janvier 1900 : 33,465 âmes.

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

BIBLIOGRAPHIE

La Tribune Libre, vient de paraître chez Georges Dubois, éditeur, La Chaux-de-Fonds. Publication hebdomadaire. Prix de l'abonnement : 4 fr. 80 par an.

Collaborateurs choisis parmi les écrivains et hommes politiques de la Suisse romande.

Sommaire du 1^{er} numéro : Pour servir d'introduction (E. Doutrebande) ; Chronique politique (A. Gobat) ; Regard sur le siècle de demain (Jules Carrara) ; Oui et non (T. Combe) ; Chronique scientifique (Gustave Krafft) ; Bulletin.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Lausanne, 28 décembre. — Le Tribunal fédéral a nommé juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande M. Louis-Henri Bornand, juge informateur du cercle de Lausanne.

Francfort, 29 décembre. — On mande de Copenhague à la Gazette de Francfort que le ministre américain vient d'informer le gouvernement danois du désir des Etats-Unis d'acheter les îles des Indes orientales si le Danemark les cédaient pour 12 millions de couronnes, somme que les Etats-Unis ne dépasseraient en aucun cas.

Fr. 10
les 3 mètres Cheviot Victoria pure laine 140 cm. pour complet d'hiver, qualité excellente en nuances sombres. Assortiments variés de toutes les étoffes pour Dames et Messieurs. (3000 dessins) jusqu'aux genres les plus élégants. 3 Vente en détail aux prix de gros. Echantillons franco.
MAISON STÆPEL & C^o, Zurich

MARDI 1^{er} JANVIER

LA

CUISINE POPULAIRE

sera fermée

dès une heure après-midi

Etoffes anglaises de grand usage pour Dames
FRANCS 3 1/2 4 1/2 et 5 1/2 FRANCS
par robe de six mètres double largeur
Echantillons franco. Grand choix en draperie homme et tissu pour dames dans tous les prix. Gravures gratis.
Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., ZURICH

Imprimerie de La Sentinelle

RÉSULTAT des essais du Lait du 4 au 5 décembre 1900

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent

Noms, prénoms et domicile	Butyro-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
1. Grossenbacher Veuve, Sombaille 40.	42	33,	36,6	18	
2. Willeumier Henri, » 44.	40	31,5	34,5	14	
3. Veuve Bauer, » 8.	38	33,	36,8	15	
4. Blanc Paul, Bulles 14	38	32,6	36,4	15	
5. Leuba Paul-Henri, Sombaille 23	37	33,3	36,3	15	
6. Kernen Edouard, » 20	37	32,8	35,8	12	
7. Hugoniot Zélim-Ct., Bulles 29	37	32,4	34,8	12	
8. Luthi David, Sombaille 41	36	32,	34,9	11	
9. Imhoff Marie, » 35	35	32,8	36,4	12	
10. Beiner Constant, » 22	35	32,5	35,8	12	
11. Hämerli, » 6 ^a	35	33,1	35,8	8	
12. Geiser Jonas, Bulles 20	32	33,8	36,4	10	
13. Stegrist F.-Louis, Bulles 22	32	32,4	34,4	9	
14. Vyss, Ariste-David, Sombaille 29	31	31,8	33,6	7	lait faible
15. Taillard Alfred, » 24	30	32,	34,	7	lait très faible

La Chaux-de-Fonds, le 24 décembre 1900.

Direction de Police

Places au concours

OCCASION RARE

La Direction soussignée demande :
Un commis adjoint au caissier-comptable.
Un magasinier pour l'atelier du service électrique.
Un commissionnaire.

Les postulants peuvent prendre connaissance des conditions au bureau des Services industriels (Usine à gaz) qui recevra les inscriptions jusqu'au 7 janvier 1901 au plus tard.

La Chaux-de-Fonds, le 28 décembre 1900.

Direction des Services industriels.

522

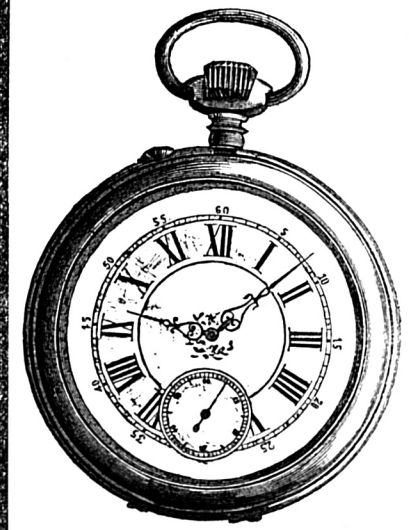
Imprimerie de La Sentinelle

Pour cause majeure on vendrait, de suite, pour 750 francs comptant, un piano de construction absolument artistique, usagé 2 mois seulement, et valant 1100 francs. Garanti 15 ans sur facture. Ecrire sous chiffres H 6429 N à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, Neuchâtel.

Sagne-Guillard
HORLOGER-BIJOUTIER
38, Rue Léopold-Robert, 38
TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE

BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
RÉVEILS
PENDULES

RÉPARATIONS Garantie absolue



La Maison
Paul Peytrequin
 adresse à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de
 Bonne Année

CERCLE OUVRIER

Samedi et Lundi, 29 et 31 décembre
 Mardi 1^{er} janvier



MATCHS AU LOTO

Lièvres, volaille, pains de sucre, vacherin, etc., toutes marchandises des premières maisons de la ville.

Le soir de Sylvestre

GRANDE SURPRISE

La Commission des Jeux.

RESTAURANT JULES STUDLER-WEBER

(Charrière)

à l'occasion du

NOUVEL-AN

LUNDI, Soir de Sylvestre,

à 8 heures soirée dansante, et soupers sur commande.

MARDI et MERCREDI 1 et 2 janvier, excellents soupers à fr. 1.50, sans vin, et suivi de

SOIRÉE FAMILIÈRE

ACCUEIL CORDIAL

Tous les amis et connaissances seront les bienvenus. 331

Se recommande, Jules Studler-Weber.

CAFÉ-BRASSERIE

6, RUE de la BOUCHERIE, 6 (Maison de M. Bernath, maréchal)

Le soussigné annonce à ses nombreux amis et connaissances, ainsi qu'à l'honorable public, qu'il vient de reprendre la suite du Café-Restaurant dit **AU RAPIDE**.

Bonnes consommations, excellents vins

SPECIALITÉS:

Champignons - Vinaigrettes

ROBERT (Pinson).

ÉTRENNES 1901

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An
 Grand rabais

A LA

VILLE DE RIO

19, Rue Daniel Jeanrichard, 19

la plus grande maison ne vendant exclusivement que des

Cafés verts et torréfiés

QU'ON SE LE DISE !

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An, il sera offert à tout acheteur et client, UN VERRE D'ASTI, dans mes caves rue Léopold-Robert 10, rue de la Serre 94 et au magasin rue Numa Droz 4.

Excellent VIN ROUGE de table. — NEUCHATEL BLANC nouveau, 1^{er} choix.

Spécialité de MALAGA

et grand assortiment de toutes les Liqueurs

On porte à domicile

Se recommande,

Paul Peytrequin.

Téléphone

Bureau: Rue Neuve 9.

Téléphone

● Les caves et magasins sont ouverts pendant les fêtes ●

AVIS

Les bureaux de la Succursale de la BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE seront fermés le

2 Janvier 1901

La caisse seule sera ouverte de 10 à 11 heures du matin pour l'échange des billets de banque.

AVIS

AUX

PROPRIÉTAIRES DU RESSORT COMMUNAL

POUR LE

Recensement annuel du 3 janvier 1901

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds avise les propriétaires ou leurs représentants que le recensement annuel de la population de la circonscription communale aura lieu le jeudi 3 janvier 1901, et les invite en conséquence, à teneur des articles 12, 13, 14 et 15 du règlement sur la police des habitants, à mettre immédiatement à jour leurs registres de maisons, à remplir correctement sans omission aucune et avec soin les feuilles de recensement qui leur seront délivrées et à attester l'exactitude de leurs déclarations en apposant leur signature au pied de celles-ci.

Les rubriques: Prix des locations, Professions, Enfants de six à quatorze ans, Pompiers, Vaccine, Chiens, Assurance mobilière et atelier, etc. employant des ouvrières doivent être remplies conformément aux instructions suivantes:

I. Prix des locations: Le propriétaire ou son gérant inscrira dans la rubrique et devant le nom de chaque locataire, le prix de location d'une année de l'appartement, puis il fera l'addition du revenu total de la maison et en répètera le montant en toutes lettres.

II. Profession: Dans cette rubrique, le propriétaire désignera exactement la profession de chaque habitant adulte de sa maison. Pour ceux qui sont horlogers, il devra indiquer spécialement la partie de chacun d'eux. Les apprentis de toutes les professions seront mentionnés de la même façon. Prière d'indiquer dans la rubrique « Profession ou observation », le nom du patron de l'apprenti et s'il y a un contrat d'apprentissage, l'indiquer par le mot « contrat ».

III. Enfants de six à quatorze ans, soit ceux nés dans les années 1887 à 1895: Si les enfants fréquentent les écoles publiques, le propriétaire écrira le numéro de la classe en regard des noms dans la rubrique à ce destiné. S'ils reçoivent une instruction particulière, il l'indiquera par l'abréviation: « Part. » Les parents sont particulièrement rendus attentifs au fait que le certificat de vaccination doit être produit sous peine d'amende, lors de l'entrée au collège.

IV. Pompiers: Pour les hommes qui sont incorporés, le propriétaire inscrira en regard de leurs noms le numéro de la compagnie à laquelle chacun d'eux appartient. Pour ceux qui ne sont pas incorporés, indiquer « taxé ». La période obligatoire de service ou de paiement de la taxe dure de 20 à 35 ans, soit les années 1866 à 1881.

V. Rubrique Vaccine: Indiquer les enfants non vaccinés par le chiffre 1.

VI. Chiens: Comme la taxe sur les chiens est un élément des recettes communales, le propriétaire aura soin de remplir exactement cette rubrique en n'omettant aucun de ces animaux. La pénalité sera appliquée à l'auteur de l'omission.

VII. Assurance mobilière: Dans la rubrique « Mobilier assuré », il y a lieu de répondre par oui ou par non en regard du nom de chaque chef de ménage. Cette indication est importante, puisqu'elle doit servir de base à diverses recherches statistiques.

VIII. La rubrique concernant les maisons, magasins, comptoirs, établissements non soumis à la loi sur les fabriques, mais occupant une ou plusieurs ouvrières, doit être remplie simplement par un trait vertical sur la ligne de la personne inscrite, si cette dernière emploie une ou plusieurs ouvrières. Cette mention doit être faite alors même que les ouvrières ne logent pas chez leur patron.

La rubrique 4 doit rester en blanc. Les propriétaires sont tenus de prévenir leurs locataires qu'ils ont à tenir à la disposition des agents de recensement, les papiers, permis de domicile, carnet d'habitation pour eux-mêmes et des personnes logeant chez eux. Le jeudi 3 janvier 1901, les feuilles seront retirées par les agents du recensement qui vérifieront en même temps la tenue des registres de maisons. En conséquence, les propriétaires ou leurs représentants sont expressément invités à tenir ces feuilles prêtes pour cette date, et à mettre à la disposition des dits agents les baux de leurs locataires.

La Chaux-de-Fonds, le 15 décembre 1900.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL,

Le secrétaire: E. Tissot.

Le président: Paul Mosimann.

P. S. — La tenue régulière des registres de maisons est recommandée aux propriétaires et gérants d'immeubles.

Vous remarquerez que le verso des feuilles du recensement doit rester en blanc; si la page lignée ne suffit pas, il faut réclamer une feuille supplémentaire au Bureau communal, salle N° 1.

Lettres de faire-part livrées en deux heures par l'Imprimerie de La Sentinelle

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE FEUTRE

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES

CRAVATES

GRAND CHOIX DE PARAPLUIES

Grand choix de BÉRETS

RUE NEUVE 10

Téléphone Gros

VINS rouges et blancs et Spiritueux

Téléphone Détail

Paul PEYTREQUIN

BUREAU: Rue Neuve, 9

● VINS ROUGE depuis fr. 0.35 le litre ●

Toujours grand choix de

VINS FINS D'ESPAGNE ET LIQUEURS

Spécialité de MALAGA

Livraison à domicile

Livraison à domicile

AVIS. Tout acheteur recevra un ticket pour chaque litre de vin ou de liqueur. 15 tickets donnent droit à une bouteille de Malaga vieux. Les tickets seront délivrés dans mes caves, magasins et dépôts suivants: Caves rue de la Serre 94, rue Léopold Robert 10, magasin rue Numa-Droz 4, tenu par M. Numa Hertig. Dépôt de toutes mes liqueurs et vins au magasin de Mlle B. Matthey, rue Numa-Droz 88. Au magasin de M. Beeger-Deleule, rue du Puits 6, dépôt de Malaga et de vin rouge.

Se recommande.

Paul PEYTREQUIN.

CONTRE LA TOUX, L'ASTHME

le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les Pectorines du Dr J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les pharmacies. H4638Q 401

CHAPELLERIE LOUIS HAAS, successeur de F. Ziegler

15, Rue Léopold Robert, 15

REÇU UN NOUVEL ASSORTIMENT DE

CHAPEAUX

dans les dernières formes qui viennent de paraître

Choix unique de NOUVEAUTÉS

TRÈS RICHE ET TRÈS VARIÉ

depuis l'article bon courant aux qualités extra fines

GRAND CHOIX DE FOURRURES GARANTIES

Magasin le mieux assorti dans tous les genres

PRIX TRÈS MODÉRÉS